

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE BADMINTON DU 3 DECEMBRE 2016

Espace François Mitterrand, MONT DE MARSAN (40)

Présents :

Julien DELMAS, Marie-Christine PRIEUR, Wolfram MAURY, Jocelyne LE FOLL, Sylvie LARAIGNE, Benjamin DELHAL, Nataly COBA, Olivier NOC, Laurence MARANGE

Excusés :

Stéphane LIEUTAUD, Cécile LAFOREST, Charles DELUGEAU, Laurence URBANIAK, Éliane LUDWIG, Emmanuel CALVAGNAC, Magalie DEPLACE, Cédric LAFOREST, Mickaël LEBLANC, Dr Bruno THERY, Sylvie MAURY, Christophe CASTAING.

La séance est ouverte à 10 heures.

MOT DU PRÉSIDENT

Le président remercie les membres du conseil d'administration pour leur présence, ainsi que le club de badminton du stade Montois, pour son accueil.

CA du 1^{er} octobre 2016

Le PV est adopté à l'unanimité.

ÉTAT DES FINANCES

Il est encore difficile d'avoir une réelle visibilité sur les finances, dans la mesure où coexistent encore les trois comptes des anciennes ligues. Un versement équivalent à 93 % de la somme détenue sur le compte de l'ancienne ligue Poitou-Charentes a été versé sur le compte de la ligue Nouvelle-Aquitaine. Depuis le mois d'octobre, l'urgence s'est portée sur les licences.

Pour le moment, le compte de la nouvelle ligue est détenu auprès du Crédit mutuel. Cécile LAFOREST démarchera d'autres banques pour une mise en concurrence.

Il est demandé aux anciennes ligues de fournir leur balance au 31 décembre 2015. Pour 2016, toutes les pièces comptables des trois anciennes ligues doivent être saisies par Saadia, un travail long et

Maison Régionale des Sports – 2, avenue de l'Université - 33400 TALENCE

Téléphone : 05.56.51.55.43

contact@lnaqbad.fr

fastidieux. Il est donc pour l'instant impossible de dresser un bilan comptable de l'année écoulée, nécessaire aux bilans des actions menées en 2016.

Au 30 novembre 2016, il y avait 284 000 euros en trésorerie, soit plus d'une année de salaire des employés de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, estimée à 230 000 euros.

TARIFS DES FORMATIONS LIGUE

Les comités se verront facturer un forfait de 425 euros pour le MODEF et AB1, qui comprendra les frais pédagogiques. L'hébergement, le transport et les repas des intervenants mis à disposition seront en supplément. Les heures de préparation seront prises en charge par la ligue.

Pour l'ancienne ligue de Poitou-Charentes, un tiers de ce montant sera pris en charge par la ligue (soit 120 €), en raison de l'absence de contractualisation.

Cette proposition est adoptée avec 8 voix pour et 1 abstention.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le manque de visibilité financière rend difficile l'établissement d'un budget prévisionnel.

Les salariés en charge des dossiers du CNDS seront Joël (responsable) et Yannick (adjoint). Pour le Conseil Régional, ce sera Yannick (responsable) et Joël (adjoint). Les salariés travailleront en binôme mais se répartiront les responsabilités.

POINT D'ÉTAPE

Le président explique avoir rencontré les comités départementaux du Limousin :

- La Creuse a exprimé son besoin d'un soutien pour son salarié (DE formé à Bourges). Une demande est faite pour le faire entrer dans l'ETR ;
- La Corrèze avait fait la demande d'un emploi pour son Comité qui lui a été refusé par le CNDS.

CONVENTIONS

Julie KBIDY a fait une demande de stage sur le pôle espoir, dans le cadre de sa formation DEJEPS (à hauteur de 200 heures). Elle sera rémunérée, en tant que stagiaire, au taux horaire de 3,67 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le siège de la ligue est établi à Talence. Il est proposé de maintenir deux antennes à Niort et à Limoges.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Des chèques cadeau (d'une valeur d'environ 160 € pour les salariés à temps plein), habituellement offerts aux salariés de l'ex- Aquitaine, seront offerts en fin d'année à tous les salariés de la ligue, au prorata du volume horaire.

Le président propose de créer un poste d'agent de développement sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes. Pour l'instant, deux personnes ont envoyé une candidature spontanée. Un dossier de demande de subvention sera fait auprès du CNDS.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les formations féminines dispensées par la ligue seront prises en charge à 50 %. Cette proposition sera valide à compter du 1^{er} septembre 2017.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La Fédération propose une formation permettant de devenir organisme de formation à la Ligue Nouvelle Aquitaine. Les frais pédagogiques sont pris en charge par la Fédération, seuls les frais de déplacement sont à la charge de la Ligue. Le Président propose que Joël RENAUDEAU participe à cette formation.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La ligue a signé une convention avec l'UNSS à l'occasion du salon 100 % sport de Bordeaux, le 10 novembre 2016. Cette convention vise à soutenir le développement du badminton en milieu scolaire.

AG FFBaD

Florent CHAYET a été élu président de la Fédération lors de l'AG du 12 novembre 2016.

La ligue de la Réunion a chaleureusement remercié le Président pour l'aide apportée par la Ligue d'Aquitaine sur la formation, par la mise en relation avec Évelyne Maton, qui s'est rendue outre-mer pour dispenser des formations d'arbitrage.

COMMISSIONS

Jocelyne, en charge de la commission litiges, demande du renfort pour délibérer. Wolfram se propose pour l'épauler. Le règlement de la commission est en cours d'écriture. Le montant des frais de consignation reste inchangé.

Tous les membres du CA seront sollicités par courriel afin de se positionner sur les différentes commissions.

Le Président prend la responsabilité de la commission compétitions avec Marie-Christine et Jocelyne. Ils travailleront à l'écriture des règlements, à la mise en relation avec les clubs organisateurs, aux tableaux des compétitions. Olivier prend en charge les compétitions jeunes.

Pour les compétitions de ligue, pour la saison 2016-2017, les règlements seront établis en fonction du CPPH et du nombre de terrains.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le premier jet du règlement intérieur de la ligue Nouvelle-Aquitaine est soumis à correction. Il sera reproposé ultérieurement.

RESSOURCES HUMAINES

Il sera rappelé aux salariés que le samedi est un jour ouvré.

Benjamin demande l'élaboration de fiches de poste, pour définir les missions de chacun. Le principe du travail en binôme avec un responsable principal et un adjoint, en fonction de missions prédéfinies (exemple : subvention Conseil Régional), est adopté.

Développement durable : Benjamin va demander par mail aux salariés, si l'un d'entre eux est prêt à l'épauler. Si personne ne se porte volontaire, Benjamin désignera quelqu'un.

COMPÉTITIONS

Il est rappelé que les championnats départementaux seniors et vétérans ne sont pas qualificatifs pour les championnats régionaux. Seul le championnat départemental jeunes l'est. De plus, le championnat régional jeune est qualificatif pour le championnat de France.

Le président demandera à la Fédération d'autoriser d'autres compétitions pour les jeunes, en marge du championnat régional, qui accueille un nombre restreint de joueurs.

Une aide de la ligue pour l'organisation d'une compétition régionale est allouée, à hauteur de 160 €. Le club organisateur bénéficie également des recettes de la buvette.

Dates des championnats :

- 11 et 12 mars 2017 : Championnat régional jeunes organisé par le club de Saint Bruno, à la salle Pauline Kergomard, à Bordeaux ;
- 29, 30 avril et 1er mai 2017 : Championnat régional vétérans organisé par les clubs de Razac et Coursac ;
- 13 et 14 mai 2017 : Championnat régional séniors organisé par le club du Barp.

Au vu du peu de candidatures pour l'organisation des différents championnats régionaux, le président propose de contractualiser un club sur deux ou trois saisons, afin de favoriser l'accueil d'un championnat régional, et d'un conseil d'administration notamment.

PROJET DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville Limoges Métropole 2017, la ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton s'est positionnée pour proposer un projet sur des actions spécifiques (cohésion sociale au travers d'Olympiades de l'Égalité ; insertion et formation, avec le recrutement d'un service civique). Les actions proposées seront dans un premier temps développées sur l'agglomération de Limoges, mais pourront ultérieurement, en fonction des retours des acteurs et éducateurs impliqués, être déclinées sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

IDENTITÉ VISUELLE

Le projet de l'agence Topy Media est retenu. Les logos proposés seront soumis par mail aux membres du CA, avant décision définitive.

TRAVAUX COMMISSION JEUNES

Plusieurs types de stages vont être proposés aux jeunes néo-aquitains :

- Des stages régionaux avec un collectif de 25 jeunes de toute la ligue, à Talence, Poitiers, Bugeat (près de Limoges).
- Des stages zone (découpage en fonction des anciennes régions) : Limousin (+ la Dordogne), Aquitaine, Poitou-Charentes.

Les collectifs ne seront pas figés et évolueront tout au long de la saison.

La commission jeunes souhaiterait mettre en place, dès le début de la saison 2017, un Top Élite avec une offre compétitive plus importante : un trophée régional jeunes, ainsi qu'une compétition superséries Jeunes (avec des jeunes des zones voisines).

Maison Régionale des Sports – 2, avenue de l'Université - 33400 TALENCE

Téléphone : 05.56.51.55.43

contact@lnaqbad.fr

Pour les jeunes identifiés par l'équipe ETR, il est envisagé un accompagnement plus approfondi.

Coupe Aliénor : la forme sous laquelle maintenir cette compétition (si elle peut être maintenue), n'est pas définie.

Suite aux qualifications régionales, le Championnat de France Jeunes se fera sur inscription et financement des clubs ayant des jeunes qualifiés.

Le président propose que la Ligue détache trois cadres pour le coaching sur le championnat (ce serait un service mis à la disposition des clubs qui le souhaitent. Les frais d'encadrement seraient pris en charge par la ligue).

Il demande également que soit mise en place une contractualisation avec des comités pour des RDJ.

DIVERS

L'effectif du Pôle espoirs devrait être renouvelé à hauteur de 80 %, à la fin de la saison. Trois jeunes néo-aquitains sont d'ores et déjà listés et susceptibles d'intégrer la structure la saison prochaine. Il y a également deux demandes émanant de la région voisine. Toutefois, la priorité sera donnée aux néo-aquitains.

Benjamin va faire réaliser des devis pour deux véhicules (achat et/ou location), pour les salariés de la ligue.

Dates prochains CA :

- **ATTENTION : le CA du 21 janvier est annulé**
- **11 mars 2017, à TALENCE**, en marge du championnat régional jeunes. (Lieu : Maison Régionale des Sports)
- **29 avril 2017, à RAZAC** (ou COURSAC), en marge du championnat régional vétérans.

Le Président soumet l'idée d'accueillir les championnats d'Europe, du Monde ou l'Open de France parabadminton. Le budget est estimé à 20 000 €. Pour l'instant, les informations relatives à l'organisation d'un tel évènement (cahier des charges, financement, bénévolat...) sont trop vagues et les dates limites de positionnement trop courtes, une étude approfondie est souhaitée.

La séance est levée à 16 heures 30.